ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DES DEUX-SÈVRES
affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utlité publique

Dimanche 29 octobre 2023

Cherveux (79)

Stade, Rue des Ecoles
GPS : 46.24'57.5"N -0°20'59.8"W

ENTRÉE GRATUITE !

Autoroute A83 Sortie 10

Exposition Canine Nationale

Attribution du CACS de la SCC

Exposition en extérieur

ENGAGEMENT EN LIGNE
paiement sécurisé : https://cedia.fr
ENGAGEMENT PAPIER :
CEDIA - expo Cherveux
67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Renseignements
Alain BROSSEAU :
06 48 89 45 28

Exposition sans cage
sauf pour les meutes

Bar Buffet dans l'enceinte de l'exposition

Récompenses : CACS - RCACS, Meilleur Jeune, Puppy, Baby, Vétéran - 1er Exc. Classe Champion

Coupes aux 3 meilleurs de groupe Jeunes et Adultes

SAMEDI 28 OCTOBRE
- **Régionale d'Elevage Dalmatien**
Juge : Christian Sallet
- **Régionale d'Elevage Akita Américain**
Juge : Céline Bottussi-Jocquel

La distribution des catalogues et du cadeau à l'exposant se fera jusqu'à 11h.

JURY PRESSENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

Blusseau Bourcier Christine

Makomaski Maria

Roser Solange

Cavillac Boris

Brassat Lapeyrière Jean-Louis

Dupouy Sylvie

Class Anne-Marie

Bard Carole

Bottussi-Jocquel Céline

Godimus Chantal

Favre René

Sallet Christian

Musereau Yannick

Veyrier Annie

Jugement et confirmation pour toutes les races

PARTENAIRE DE LA VIE ASSOCIATIVE
Crédit Mutuel OCEAN
www.cmocean.fr

CONFIRMATION SEULE
LE SAMEDI 28 OCTOBRE de 14h à 16h
Engagements par internet : https://cedia.fr
L'association canine demande 1 € supplémentaire par transaction pour les frais bancaires

ENGAGEMENT SÉCURISÉ SUR INTERNET : https://cedia.fr
Vous ne recevrez pas de carte d'exposant par courrier.
Votre e-carte sera disponible quelques jours avant l'exposition.

CLÔTURE IRRÉVOCABLE DES ENGAGEMENTS : LE 4 OCTOBRE (date de réception)

Réalisation CEDIA SARL - RCS Strasbourg 389912189 - 67202 WOLFISHEIM - INTERNET : https://cedia.fr

Jury de CHERVEUX (79) Dimanche 29 octobre 2023	
Groupe 01	29/10/2023
Berger américain miniature, Berger australien, Colley barbu, Welsh Corgis	BLUSSEAU BOURCIER Christine
Berger blanc suisse, Berger de Picardie, Bergers des Pyrénées, Chiens de berger belge, Schipperke, *Races non citées*	CAVILLAC Boris
Berger de Bohême, Bergers de l'Est et italiens, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli	MAKOMASKI Maria
Berger de Beauce, Bergers allemands, Bergers de Brie, Bergers hollandais, Bobtail, Border Collie, Chien loup de Saarloos, Colleys, Schapendoes	ROSER Solange
Groupe 02	29/10/2023
Dogues allemands	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Chien de montagne des Pyrénées, Landseer, Léonberg, Mâtin des Pyrénées, Terre Neuve	CAVILLAC Boris
Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Pinscher moyen, Pinscher nain unicolore, Pinscher nain bicolore, Schnauzer, *Races non citées*	CLASS Anne-Marie
Sarplaninac, Berger du karst, Berger du Caucase, Berger d'asie centrale, Berger de Bosnie-Herzegovine et de Croatie, Bouviers Suisses, Boxer, Bulldog anglais, Bulldog Continental, Cane Corso, Chien de berger Kangal, Dobermann, Dogue du Tibet, Hovawart, Mastiff - Bullmastiff, Rottweiler, Saint Bernard	MAKOMASKI Maria
Groupe 03	29/10/2023
Bull Terriers, Fox-Terriers, Terrier jack russell, Staffordshire américain, Toy Terrier, *Races non citées*	BARD Carole
Staffordshire Bull Terrier spé	DUPOUY Sylvie
Groupe 04	29/10/2023
Teckels	DUPOUY Sylvie
Groupe 05	29/10/2023
Akita, Basenji, Chiens nus du Mexique et du Pérou, Spitz allemands, Spitz italien	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Akita américain spé, **Bangkaew de Thailande** spé, **Chien thaïlandais à crête dorsale** spé, Chiens nordiques, Eurasier, Husky Sibérien, Samoyède, Spitz du Japon	GODIMUS Chantal
Chien nu du Mexique de 35 à 45 cm, Chow Chow, Malamute de l'Alaska, *Races non citées*	ROSER Solange
Groupe 06	29/10/2023
Dalmatien spé	FAVRE René
Basset des Alpes, Basset Hound, Beagle, Chien de Saint Hubert, Français, Rhodesian Ridgeback, *Races non citées*	SALLET Christian
Groupe 07	29/10/2023
Races non citées	FAVRE René
Braque d'Auvergne, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braques de Weimar, Braques français, Braques hongrois, Drahthaar, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul picard, Pointer, Setter anglais, Spinone	MUSEREAU Yannick
Groupe 08	29/10/2023
Cockers américains, Cockers anglais, Golden, Labrador, Retrievers, *Races non citées*	MUSEREAU Yannick
Groupe 09	29/10/2023
Bichons spé, Bouledogues français, Caniches, Carlins, Chiens chinois à crête, Lhassa apso, Coton de Tuléar, Epagneuls continentaux, **Petit chien lion** spé, Petits belges, **Ratier de Prague** spé	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Chihuahuas, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois, *Races non citées*	VEYRIER Annie
Groupe 10	29/10/2023
Barzoï, Lévrier afghan, Petit lévrier italien, Saluki, Whippet, *Races non citées*	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Lévrier écossais, Lévrier irlandais	CAVILLAC Boris

ROYAL CANIN®

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Cherveux le Dimanche 29 Octobre 2023

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - l'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de ***8h30***. Les jugements commenceront à ***9h00***

LOGEMENT - Exposition sans cages, sauf pour les meutes.

SORTIE DES CHIENS – Les chiens ne pourront quitter l'exposition avant 17h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures, après versement d'une caution de 30 €. Possibilité de restauration sur place.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.
Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.
Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.
Seront refusés :
a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.
b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris
Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.
Pour les meutes (terriers, teckels, chiens courants), le prix d'engagement pour un minimum de 6 sujets appartenant à un même propriétaire est fixé par l'organisateur donnant droit à l'engagement en classe individuelle de 3 chiens. Elles doivent être jugées sur la qualité et l'homogénéité du lot. Les meutes de terriers et teckels sont jugées séparément des meutes de chiens courants. Les autres sujets appartenant à la meute pourront également être engagés dans les classes individuelles mais devront acquitter le montant fixé par l'organisateur. Une meute se compose au minimum de 6 chiens. Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à l'organisateur, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.
Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy , Baby et Vétéran.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

CLASSES D'ENGAGEMENT
La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

• CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.
OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.
Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.
TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et **titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail** (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.
CHAMPION DE BEAUTÉ – Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).
Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.
JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.
PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.
BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.
Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.
VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES
MEUTES Réservée aux Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.
CLASSE AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
CLASSE DE REPRODUCTEURS – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
COUPLE – Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
PAIRE – Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.
CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le règlement des engagements, libellé à l'ordre de l'Association Canine Territoriale des Deux-Sèvres devra être adressé en même temps que la feuille d'engagement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 4 octobre 2023. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :
1° des engagements :
L'Association se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2° des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.
Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.
Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.
En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.
Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.
Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.
En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.
Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

QUALIFICATIFS : Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :
EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possédera les caractéristiques typiques de son sexe.
TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.
BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.
SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.
DISQUALIFIE- Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.
Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :
NE PEUT ETRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue).
La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.
Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).
Les meutes sont jugées sur la conformité au standard et l'homogénéité du lot par rapport au type et à la couleur.

C.A.C.S.
Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er EXCELLENT en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place.
Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.
Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS.
La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :
• ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
• a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard.
Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le(la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.
Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

CONFIRMATIONS
Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.
Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.
Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : ***12 mois sauf***
Gr 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres _____ 15 mois
Gr 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____ 15 mois
Gr 3 : American Staffordshire terrier _____ 15 mois
Gr 4 : Tous les Teckels _____ 15 mois
Gr 5 : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimau du Groenland _____ 15 mois
Gr 6 : Rhodesian Ridgeback, Dalmatien _____ 15 mois
Gr 8 : Retrievers _____ 15 mois
Gr 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais _____ 10 mois
Gr 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____ 15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 87 € qui restera acquise à l'Association organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.
Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :
• Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
• Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
• Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de l'Association organisatrice ou des vétérinaires de service.
• Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.
Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.
Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'Association organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.
Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT
Avis aux Exposants résidant à l'Etranger
L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition.

Concernant la caudectomie, l'otectomie ainsi que les chiens de 2e catégorie, veuillez consulter le règlement sur le site de la SCC.

ROYAL CANIN®

Feuillet à conserver par l'exposant

DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER
EXPOSITION CANINE NATIONALE CHERVEUX 29/10/2023

Une feuille par chien, un seul chien par feuille (Photocopies acceptées)

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la
à **Cedia - Expo de Cherveux - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM**
en joignant le montant de votre engagement libellé à l'ordre de l'ACT des Deux-Sèvres.

OBLIGATOIRE POUR LES CHIENS PROVENANT DE PAYS ÉTRANGERS OU DE LA 2e CATÉGORIE
PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE (modèle CERFA) en cours de validité

Cadre réservé à la Société

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° Identification : _____ N° LOF : _____
(Puce ou tatouage)

Nom du Chien : _____

_____

Race : _____

Précisions indispensables pour les races suivantes

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	**Taille** : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	**Couleurs** : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	**Poil (nature ou longueur)** : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Collies, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien de Montagne Portugais, Saint-Bernard, Fox-Terriers, Teckels, Podencos Portugais et Ibicencos, Braque de Weimar, Braque Hongrois, Segugios Italianos, Retrievers, Chien d'Eau Portugais, Bichons, Chihuahuas, Petit Chien Russe.	**Poids** : Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental

Né le : _____ / _____ / _____ Sexe : Mâle ❑ Femelle ❑

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. : _____ adresse mail valide : _____
Indispensable pour recevoir votre carte d'exposant

Classe d'engagement : Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne concourant pas ❑ Meute ❑ Confirmation ❑

JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT

- Une photocopie du certificat de vaccination anti-rabique modèle CERFA n°-50.4317, 50.4318 ou 50.4319 pour les chiens provenant de pays étrangers, ou pour les chiens appartenant à la 2e catégorie.
- Une photocopie du justifcatif pour l'engagement en classe Champion ou en classe Travail, les titres autorisant l'engagement dans ces classes doivent avoir été homologués au plus tard à la date de clôture des engagements.(classe travail : photocopie de l'attestation SCC)

PARTICIPATION AUX FRAIS ***(CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ACT des DEUX-SEVRES)***	*Tarif sans cage catalogue compris*	*Sommes adressées*
1er chien, catalogue compris	37 €	
2e et 3e chien	33 €	
4e chien	30 €	
Pour chacun des suivants	20 €	
Ne concourant pas	10 €	
Puppy, Baby, Vétérans	15 €	
Meute (6 chiens en classe individuelle) Chaque chien de la meute doit IMPERATIVEMENT faire l'objet d'une feuille d'engagement	60 €	
Chien supplémentaire dans la meute	gratuit	
Réservation camping-car	oui ❑ non ❑	
Attention, pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire	Total	

VOTRE CARTON D'EXPOSANT vous sera adressé par mail quelques jours avant l'exposition.

pour les lots d'Affixe, de reproducteur, paire, couple (5€) ; inscription uniquement au secrétariat le jour de l'exposition entre 11h et 12h

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.
Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.
en cas d'absence seuls seraient remboursés les chiens malades ou blessés après envoi du certificat vétérinaire

Fait à _____

le _____ Signature du propriétaire :

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT SERA REFUSÉ
CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 4 OCTOBRE 2023, date de réception

Feuillet à renvoyer à Cédia

ROYAL CANIN®

INCROYABLE JUSQUE DANS LE MOINDRE DETAIL

VOTRE EXPERTISE EST ESSENTIELLE POUR SA SANTÉ

Expert de la santé animale par la nutrition, Royal Canin est chaque jour aux côtés des professionnels pour répondre aux besoins de chaque chien.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **www.royalcanin.com** ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL

©ROYAL CANIN® France SAS Mars 2021. Tous droits réservés. RCS Nimes 380 824 888, 30470 AIMARGUES, au capital de 917 980 €.